



R-3864-2013

# Plan d'approvisionnement 2014-2023

---

ALIMENTER L'AVENIR

Audience à la Régie de l'énergie

Juin 2014

HQD-6, Document 3

## Faits saillants depuis le dépôt du Plan

---

- Hiver 2013-2014 : conditions climatiques ayant un impact sur la demande de 6 TWh à la hausse, pour la période de novembre 2013 à avril 2014
  - A entraîné un volume important d'achats d'énergie
  - La production éolienne a contribué faiblement au moment des pointes hivernales
- Décembre 2013 : lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de 450 MW de production éolienne
- Hausse des besoins sur l'horizon du plan :
  - de 350 à 600 MW en puissance ;
  - d'environ 14 TWh en énergie.
- Mars 2014 : conclusion d'un contrat d'approvisionnement de 150 MW de production éolienne avec la communauté Micmac
  - Décret adopté le 26 février 2014
- Mai 2014 : dépôt à la Régie de la demande d'approbation de modifications à l'option d'électricité interruptible
- Mai 2014 : lancement d'un appel d'offres de court terme pour l'acquisition de puissance

# Contexte du Plan d'approvisionnement 2014-2023 - Énergie

---

ALIMENTER  
L'AVENIR

- Diminution importante des besoins en énergie par rapport au dernier Plan, principalement en raison d'une diminution de l'activité industrielle
- Les approvisionnements postpatrimoniaux, lesquels découlent en grande partie des blocs déterminés par le gouvernement du Québec, sont en croissance
- Cette situation occasionne des surplus énergétiques importants :  
75 TWh sur l'horizon du Plan

# Contexte du Plan d'approvisionnement 2014-2023 - Puissance

ALIMENTER  
L'AVENIR

- Les besoins en puissance en hiver sont importants malgré les surplus en énergie, particulièrement en raison de la forte pénétration du chauffage électrique
- La stratégie du Distributeur repose sur :
  - les interventions en gestion de la demande en puissance
    - modifications apportées au programme d'électricité interruptible
    - lancement d'un projet pilote pour le contrôle à distance des chauffe-eau à l'hiver 2014-2015
  - la contribution des marchés de court terme
- Pour assurer la disponibilité des ressources, le Distributeur doit acquérir des produits de puissance sur les marchés de court terme

# Disponibilité des approvisionnements en puissance

ALIMENTER  
L'AVENIR

Retraits et ajouts de production par marché, réalisés et prévus (en MW)

	Retraits 2011-2018	Ajouts 2011-2018	Ajouts nets 2011-2018
NYISO	3 300	3 000	-300
NE-ISO	5 000	2 400	-2 600
Maritimes	500	400	-100
Ontario <sup>(1)</sup>	6 700	5 800	-900
<b>Total</b>	<b>15 400</b>	<b>11 600</b>	<b>-3 800</b>

<sup>(1)</sup>Les données disponibles pour l'Ontario couvrent la période de 2011 à 2017

# Lancement d'un appel d'offres de court terme

- Le Distributeur avait annoncé dans le Plan son intention de procéder à un appel d'offres pour couvrir une portion de ses besoins de puissance avec un préavis de plus d'un an
- Cette stratégie vise à assurer la disponibilité des approvisionnements en puissance sur les marchés de court terme
- Le 29 mai dernier, le Distributeur a lancé un appel d'offres de court terme pour combler une partie des besoins des hivers 2014-2015 à 2017-2018

En MW	2014 - 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
<b>Puissance additionnelle requise - Plan 2014-2023</b>	<b>360</b>	<b>750</b>	<b>1 050</b>	<b>1 290</b>	<b>1 530</b>	<b>1 830</b>	<b>2 070</b>	<b>2 370</b>	<b>2 700</b>
<b>Puissance additionnelle requise - mai 2014</b>	<b>990</b>	<b>1 100</b>	<b>1 300</b>	<b>1 550</b>	<b>1 700</b>	<b>1 900</b>	<b>2 450</b>	<b>2 750</b>	<b>3 100</b>
- Quantités visées par les appels d'offres	<b>750</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	<b>1 000</b>				
<b>= Puissance additionnelle requise ajustée</b>	<b>240</b>	<b>600</b>	<b>800</b>	<b>1 050</b>	<b>700</b>	<b>900</b>	<b>1 450</b>	<b>1 750</b>	<b>2 100</b>

## Interventions en efficacité énergétique

---

- Atteinte de la cible de 8 TWh (PGEÉ) dès 2014
- Planification des approvisionnements repose sur un objectif de combler le tiers de la croissance des ventes par des interventions en économie d'énergie
- Les niveaux d'économies d'énergie ajoutées pour la période 2016-2023 sont en continuité avec ceux de la période 2003-2015
- Nouvelle orientation favorisant des approches de sensibilisation, d'accompagnement et d'offres intégrées
- Continuité dans l'offre de programme actuelle

## Réseaux autonomes

---

- Prioriser les interventions en efficacité énergétique qui sont rentables afin de limiter la croissance de la demande.
- Agir sur l'offre si ces interventions ne sont pas suffisantes
- Énergies renouvelables :
  - Outre le projet de jumelage éolien-diesel (JED) aux Îles-de-la-Madeleine, le potentiel demeure limité.
  - Toute autre alternative pourra être évaluée en fonction des spécificités de chaque réseau. Tout projet doit s'avérer :
    - techniquement réalisable ;
    - économiquement rentable ;
    - acceptable du point de vue environnemental ;
    - accueilli favorablement par la communauté.